

Découverte d'arbres centenaires dans le Boisé Neilson (1/2)



par **Nicolas Bégin**

[Voir tous les articles de Nicolas Bégin](#)

Article mis en ligne le 8 avril 2009 à 15:25

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Ingénieur forestier et professeur à l'Université Laval, Jean Bousquet affirme avoir découvert bon nombre d'arbres centenaires, d'autres presque bicentenaires, dans le Boisé Neilson, à la Pointe-Sainte-Foy. En dépit de la consultation publique d'octobre dernier, ce fait demeurerait méconnu du public, dénonce la présidente du Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery (CASFS), Johanne Elsener. Rappelons-le, 60% du Boisé Neilson doit tôt ou tard faire place à 1170 unités d'habitation, dont des immeubles à 8 étages à certains endroits. Mis à exécution, le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) amputera l'espace vert de certaines de ses plus belles parties, déplore Mme Elsener

D'une superficie de 24 hectares, il se situe dans le quadrilatère formé par le chemin des Quatre-Bourgeois au nord, la rue Valentin à l'ouest, le boulevard Neilson au sud et une ligne d'alimentation d'Hydro-Québec à l'est.

Le professeur Bousquet a dernièrement visité les lieux de façon bénévole, à la demande du CASFS. L'idée consistait à valider certains renseignements divulgués à la consultation publique d'octobre 2008.

Après des analyses d'âges, l'expert révèle la présence de nombreux arbres centenaires, à commencer par des pins blancs, des pruches et des épinettes rouges. «Ces espèces prennent beaucoup de temps à s'installer, explique-t-il. Souvent, ça prend déjà une forêt de 100 ou 200 ans avant que ces espèces viennent. Ce sont véritablement des forêts anciennes, qui sont beaucoup plus vieilles que l'âge des arbres. Des arbres beaucoup plus que centenaires.»

La Ville de Québec a fait preuve de négligence au sujet du Boisé Neilson, lequel contient des îlots forestiers remarquables, pense-t-il. Selon lui, elle aurait pu pousser le dossier beaucoup plus loin, et ensuite informer



La présidente du Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery, Johanne Elsener, et la vice-présidente, Christiane Trudel, demandent à la Ville de Québec de préserver le Boisé Neilson dans son intégralité. (Photo Nicolas Bégin)

les gens de la présence d'arbres centenaires.

«La Ville aurait dû demander des prises d'âges, sachant que c'était déjà un boisé d'intérêt et qu'on avait des arbres qui atteignaient de 20 à 25 mètres de haut avec des diamètres de 0,5 à 1 mètre.»

Le CASFS souhaite ni plus ni moins voir la Ville agir de façon responsable. «On demande à la Ville de Québec de protéger le Boisé Neilson dans son intégralité», mentionne la présidente, Johanne Elsener, à la lumière des découvertes de l'ingénieur Bousquet.

«Pour une citoyenne ordinaire comme moi, ce boisé est très beau, ajoute-t-elle. On voit qu'il y a des arbres magnifiques. On voit en lisant ce qui a été écrit dans le *Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec* que c'est en fait un boisé remarquable. Non pas seulement de par sa beauté, mais de par sa rareté et sa valeur écologique.»

Déçue de la Ville de Québec dans le dossier, elle exige maintenant une expertise d'impact environnemental. «À quelque part, je dirais que je suis même scandalisée de voir que la Ville a négligé de faire une étude complète exacte du boisé avant de faire la consultation publique.»

On peut visiter le site Internet du Comité des arbres de Sainte-Foy–Sillery au www.boiseneilson.blogspot.com et signer une pétition en ligne.